

**Association inter-villages ZORAMB NAAGTAABA
FERME PILOTE de GUIÈ**

Centre de Formation des Aménageurs Ruraux (CFAR)

AZN-FPG-CFAR / L'ÉCOLE DU BOCAGE

Eau, Terre, Verdure.

« Intégrer la sauvegarde de l'environnement dans l'agriculture sahélienne au Burkina Faso. »

Rapport d'activités 2019 de L'ÉCOLE DU BOCAGE



Rapport réalisé par :
Yacouba OUEDRAOGO
Directeur du CFAR
Sous la direction de :
Seydou KABORE
Directeur de la Ferme pilote de Guiè

Février 2020

A Z N

Association inter -Villages ZORAMB NAAGTAABA

(Guiè, Kouïla, Bélé, Doanghin, Douré, Babou, Lindi, Namassa, Samissi, Cissé-Yargho, Souka)

Siège :

*Village de Guiè, Département-Commune de Dapélogo,
Province d'Oubritenga, Région du Plateau Central*

Adresse postale:

*01 BP 551
Ouagadougou 01
BURKINA FASO*

Site web: www.eauterreverdure.org ou www.azn-guie-burkina.org

*Association n° 95 – 021 / MAT / POTG / AG
(Parution au Journal Officiel du 11 avril 96)*



Crédits photos du rapport : AZN et visiteurs qui nous ont donné leurs photos.

Résumé

Le Centre de Formation des Aménageurs Ruraux est une école agricole au sein de l'AZN. Elle recrute et forme chaque année des jeunes, filles et garçons, aux techniques de l'aménagement bocager. Les conditions d'admission sont les suivantes : être motivés, avoir un âge compris entre 14 et 17 ans et être titulaire au minimum du certificat d'études primaire. La formation dure 3 ans dont 2 ans en internat et 9 mois de stage dans d'autres fermes. Une attestation de succès est délivrée après succès à l'examen final. La formation en aménagement bocager intègre en plus de la restauration des paysages : l'agriculture, l'élevage et l'agroforesterie. C'est ainsi qu'à l'issue des 3 ans de formation les jeunes sont dotés de compétences leur permettant de réaliser des aménagements antiérosifs et permettant une utilisation efficiente des eaux de pluies. Ces aménagements permettent une utilisation durable des terres agricoles. En 2019 le centre comptait 43 apprentis répartis en trois promotions (2017, 2018, 2019). La promotion 2017 était en stage et en dernière année de formation. Ils ont tous réussi leur examen de fin de formation.

Abstract :

The Training Center for Rural Developers is an agricultural school within the AZN association. It recruits and trains young girls and boys each year in hedgerow landscaping techniques. The admission conditions are as follows: be motivated, be between 14 and 17 years of age and hold at least the primary school certificate. The training lasts 3 years including 2 years in boarding school and 9 months of internship in other farms. A certificate of success is issued after successful completion of the final exam. In addition to landscape restoration, training in hedgerow farming includes agriculture, livestock and agroforestry. Thus, after 3 years of training, young people are equipped with skills enabling them to carry out anti-erosion arrangements and allowing efficient use of rainwater. These developments allow sustainable use of agricultural land. In 2019 the center had 43 apprentices divided into three promotions (2017, 2018, and 2019). The 2017 class was in practical training and in the last year of training. They all passed their end of training exam.

Introduction

La terre est la première richesse des paysans de l'Afrique subsaharienne. Elle doit donc être pérennisée afin que les populations africaines qui en tirent leur nourriture, puissent continuer à y vivre. Au Burkina Faso, la terre fournit directement, à travers les activités agrosylvopastorales, les moyens d'existence à plus de 80 pour cent de la population. Cependant, chaque année, c'est environ 100 à 250.000 hectares des terres de production qui se dégradent. Cela est dû à la surexploitation, conjuguée à des pratiques inappropriées de gestion des terres agricoles. Les effets du changement climatique également commencent à se faire sentir. Ce changement met en danger la sécurité alimentaire et accroît la pauvreté. Il est donc, plus que nécessaire et urgent de trouver de nouveaux systèmes de gestion et d'utilisation des terres agricoles qui soient en mesure de répondre de manière systématique et durable, aux besoins alimentaires et au défi crucial de développement. Pour ce faire, des solutions existent et parmi les plus importantes, l'aménagement de périmètres bocagers adaptés à l'agriculture sahélienne.

Le bocage sahélien est une approche d'ensemble de gestion des terres qui possède un potentiel de transformation durable à court et à long terme. Grâce à un système intégré de bonnes pratiques agricoles et d'élevage, le bocage sahélien permet d'augmenter et de garder durablement la fertilité des sols agricoles.

L'objectif de l'aménagement bocager est de permettre une augmentation de la productivité des terres de culture d'une part, et d'autres parts de rétablir l'harmonie entre l'Homme et son environnement. Pour ce faire, il se fonde sur des connaissances traditionnelles, scientifiques, techniques, pratiques et opérationnelles.

L'aménagement du bocage sahélien a été développé par la Ferme pilote de Guiè (FPG) de l'Association Zoramb Naagtaaba (AZN) pour apporter une solution à la désertification et à la dégradation des terres agricoles. L'objectif est d'augmenter la capacité productive des terres, l'efficacité d'utilisation de l'eau, la gestion des pâturages associée à de nombreux bénéfices. Il s'agit là du plus gros potentiel d'augmentation des rendements agricoles.

La jeunesse étant l'avenir, afin de pérenniser ses actions, L'AZN a créé en 2008 l'« École du Bocage » où des jeunes ruraux sont recrutés chaque année (depuis 2016) à travers tout le pays, et sont formés aux techniques d'aménagement du bocage sahélien.

La formation en aménagement bocager est un tout qui associe : réhabilitation des terres et pratiques agroécologiques. En effet, les activités intègrent, l'agriculture durable, l'agroforesterie et l'amélioration de la gestion

des pâturages. Celles-ci incluent : l'amélioration du couvert du sol, la rotation des cultures, les jachères et associations culturales, les apports de fumure organique, d'engrais verts et de compost, le pâturage rationnel grâce à des systèmes intégrés de culture-élevage-agroforesterie.

Pour être vraiment durables, les pratiques doivent respecter l'environnement, freiner la dégradation des terres, améliorer la biodiversité, et accroître la résilience aux variations et changements climatiques.

I- PRESENTATION DU CENTRE DE FORMATION

Historique

L'apprentissage a toujours été présent au sein de la ferme pilote. Jusqu'au milieu des années 2000, toutes les personnes qui ont souhaité travailler à l'AZN, ont dû passer par une période d'apprentissage de quatre ans. Chaque apprenti passait alors dans les différentes sections de la ferme, ainsi qu'à l'atelier et à la maçonnerie.

Cette formule permettait aux apprentis de connaître l'ensemble des sections et donc de posséder une vision globale des activités de la ferme pilote et les liens entre eux. Les responsables, de leurs côtés, pouvaient alors voir où le futur volontaire trouvera le mieux sa place.

Jusqu' en 2006, chaque personne, à toute période de l'année, pouvait faire une demande spontanée d'apprentissage ; il n'y avait pas de recrutement collectif. Les premiers apprentis provenaient essentiellement des villages membres de l'AZN. Ils étaient logés au sein de l'AZN, ce qui leur permettait de mieux profiter des cours du soir, et de la bibliothèque. Les cours du soir ont été mis en place dès le début : français et mathématiques étaient les deux premières matières enseignées, les sciences de la vie et de la terre et la physique chimie sont venues compléter ceux-ci. C'est à partir de 2008 que le recrutement est devenu collectif.

Condition d'admission

L'école du bocage est ouverte à tous les jeunes (filles et garçons) du Burkina Faso âgés entre 14 et 17 ans et motivés pour la lutte contre la désertification. En outre les candidats doivent avoir le niveau minimum CEP car l'apprentissage de certains modules demande un niveau minimum en Mathématiques et en Français.

Après l'étude de leur dossier par les responsables du centre, les candidats sélectionnés passent un test écrit et un entretien oral auquel leurs parents participent.

L'examen écrit permet de s'assurer du niveau des jeunes en français et en mathématiques, qui sans être forcément excellent, ne doit pas les empêcher de comprendre les consignes demandées et de les appliquer correctement. Il permet également de situer le niveau de départ des jeunes et ainsi d'adapter les cours à leur niveau.

L'entretien oral nous permet de connaître les motivations réelles des candidats. Cet entretien nous permet aussi de faire la connaissance du candidat.

Enfin, tous les apprentis ayant réussi au test effectuent une visite médicale afin de savoir s'ils peuvent, sans risque pour leur santé, effectuer les différents travaux pratiques.

La formation dure 3 ans dont 9 mois de stage dans d'autres fermes sœurs. Elle a pour objectif spécifique de permettre aux jeunes de maîtriser les techniques de l'aménagement d'un périmètre bocager selon le modèle AZN développé par la FPG, et de pratiquer l'agroécologie. C'est ainsi qu'à l'issue des trois ans, les apprentis doivent donc pouvoir :

- Réaliser l'étude et l'arpentage d'un périmètre bocager,
- Réaliser l'étude et l'arpentage de routes rurales selon le modèle AZN
- Produire des plants adaptés au contexte sahélien
- Appliquer les techniques de la rotation culturale
- Gérer un troupeau de bovins de manière rationnelle
- Identifier le matériel de mécanisation agricole et dire comment l'utiliser
- Posséder un vocabulaire biologique de base sur les plantes et les animaux
- Acquérir des notions sur les fonctions vitales de quelques plantes et animaux
- Connaître le sol et quelques principes pour l'adapter aux cultures
- Entretenir des arbres et des haies vives

Le recrutement se faisait tous les deux ans mais depuis 2016 nous recrutons chaque année et au mois de février.

Les activités de l'école du Bocage en 2019

II- ACTIVITES LIEES A LA FORMATION

Dans cette partie, nous aborderons les activités réalisées en 2019 dans le cadre de la formation des jeunes en aménagement du bocage sahélien. Notre approche de formation est l'apprentissage par l'action, ainsi dans l'ensemble de nos modules de formation, les jeunes apprennent tout en travaillant.

Chaque année nous avons simultanément deux promotions sur place ; une de première année et une autre en deuxième année. La programmation des activités se fait par semaine et en alternant les promotions entre activités en groupe et activités en binômes. Quand une promotion est en semaine de groupe, elle est affectée chaque jour dans l'une des sections de la ferme où elle reçoit une formation pratique sur un sujet spécifique par les techniciens de la ferme. Vu que la formation s'effectue sur le tas, la plupart des formateurs sont endogènes ; mais nous sommes également ouverts pour le partage de connaissances avec d'autres structures qui partagent notre état d'esprit. C'est ainsi qu'au besoin, nous faisons appel à des intervenants extérieurs. En 2019, nous avons sollicité les services de techniciens extérieurs sur des méthodes innovantes de plantation et de production des plantes. Nous y reviendrons plus en détail dans la partie réservée à la section pépinière.

Pendant la semaine de binôme, les apprentis (au nombre de deux ou trois), affectés dans une section y restent pendant toute la semaine. Ils participent alors aux activités quotidiennes dans ces sections. Cela constitue un appui



pour les sections et en même temps une sorte d'exercice pratique pour les apprentis. Pour leur permettre d'assurer les petits besoins, ils sont rémunérés à raison de 500 Fcfa par jour de travail.

L'Ecole du Bocage fonctionne sur le régime de l'internat et les élèves partent en vacances du 15 décembre au 15 janvier. Ainsi, chaque année nous débutons nos

activités par le retour de vacances des élèves et en même temps le départ en stage pour la promotion en troisième année. Cette année le départ en stage a concerné la promotion 2017.

Après 9 mois de stage passés dans les fermes sœurs de Filly, Barga et de Goëma, la promotion 2017 a fait son retour au centre en novembre pour l'examen de fin de formation. Sur 17 jeunes au recrutement, 13 sont allés jusqu'au bout et ont passé et réussi leur examen.

Nous nous réjouissons, même si tous ne sont pas parvenus à leur fin, ces d'élèves constituent pour nous des relais non négligeables pour la promotion du bocage sahélien partout où ils interviendront.

D'ailleurs certains ont déjà déposé leurs candidatures dans les fermes pilotes pour contribuer à l'action d'amélioration des terres et des bonnes pratiques agricoles dans ces associations locales de développement rural.



En janvier 2019 pendant que la promotion 2018 entamait le programme de la deuxième année, nous préparions le recrutement de la promotion 2019.



Vu l'intérêt et la motivation des candidats qui se sont présentés, nous avons retenu 19 sur un total de 21 candidats et dont la motivation concordait bien avec nos objectifs de formation.

Après une visite médicale d'aptitude à suivre la formation, ceux-ci se sont bien intégrés et ont suivi en simultanée la formation avec leurs aînés de la promotion 2018.

Avant la formation pratique, les nouveaux recrues (promotion 2019) ont eu une visite guidée des programmes de l'AZN, une présentation détaillée des sections de la ferme et leurs rôles.

Effectifs des élèves en 2019 :

Apprentis en formation en 2019								
Niveau de formation	Année de recrutement (Promotion)	Nombres d'élèves recrutés	Nombres de filles	Nombres de garçons	Nombres d'abandon	Nombres d'élèves renvoyés (discipline)	Nombres d'élèves redoublés (maladies)	Nombres de diplômés
3 ^e année (stage)	2017	17	3	14	/	3	1	13
2 ^e année	2018	11	6	5	1	/	/	En cours
1 ^{ère} année	2019	19	3	16	/	/	/	En cours
Total		47	12	35	1	3	1	13

Dans les sections de la FPG, les élèves des promotions 2018 et 2019, respectivement de deuxième année et de première année, ont reçu les formations suivantes :

Pépinière

L'arbre étant au cœur de l'aménagement bocager, la formation sur la production des plants est capitale dans nos activités.



Pour ce faire, dans un premier temps, un cours sur la connaissance du matériel de pépinière et son

utilisation leur a été dispensé. Par la suite, ils ont appris les critères de choix et les techniques d'aménagement d'un site de pépinière. Une fois ses connaissances acquises, les élèves ont été formés aux techniques de production et d'entretien des plants. Il



s'agit de la récolte des graines, la préparation du terreau pour les pots, le prétraitement des graines par ébouillantage, trempage à l'eau tiède ou l'acide sulfurique. Cela est nécessaire pour lever la dormance de certaines graines. Pour l'entretien des plants, ils ont été formés sur le cernage, l'emplacement des planches, et la lutte contre les nuisibles des graines en germination et des plantules.



Ces plants sont utilisés dans la plantation de haie vive pour limiter l'action des vents forts, mais aussi pour la plantation d'arbres d'axes de champs à vocation fertilitaire et de fourniture de produits forestiers non ligneux (PFNL). D'autres plants produits et adaptés sont

utilisés pour le boisement des routes.

Dans la recherche de nouvelles techniques de production des plantes, cette année, les élèves ont suivi avec les pépiniéristes de l'AZN une formation sur des techniques innovantes de production et plantation de plantes. Il s'agit de la méthode PLASA « planter sans arrosage », une technique de plantation adaptée au contexte sahélien car elle réduit considérablement le besoin d'arrosage des plants en saison sèche. Une autre formation a concerné le marcottage aérien qui est une technique de multiplication végétative à travers les branches. Ces formations ont été assurées par un intervenant extérieur.



Cellule d'Aménagement Foncier (CAF),

Dans le contexte sahélien qu'est le nôtre, pour produire durablement il faut des aménagements qui permettent de limiter l'action érosive des vents forts et des eaux des ruissellements importantes. Dans cette optique, au niveau de la section CAF, nous avons



formé les jeunes aux techniques de réalisations de dispositifs antiérosifs (diguettes, haies vives) et permettant l'économie d'eau et la collecte des eaux de pluies excédentaires sur les parcelles de culture.

Les activités d'aménagement sont concentrées en saison sèche et en début



de saison pluvieuse avec les plantations de haies vives et d'arbres d'axes de champs. Ainsi, en 2019 la formation pour la promotion 2018 a consisté dans un premier temps en un approfondissement des connaissances sur certains modules de la première année, notamment l'utilisation du matériel (viseur optique, laser); le calcul de périmètres, de surfaces et de

volumes. Cette formation a concerné également la lecture et l'orientation de plans. Par la suite, nous avons entamé quelques modules propres pour la deuxième année de formation. Là, nous avons formé les élèves, sur les dessins de plans, les réalisations d'équerres, l'arpentage, le bornage d'un périmètre bocager et la pose de la clôture. Ils ont appris également le positionnement des parcelles, des mares, et des diguettes dans un périmètre bocager. La



formation a concerné également l'aménagement des routes boisées inter-villages et inter-quartiers. A ce



niveau, ils ont appris l'étude des routes, les tracées de routes et la plantation d'arbres de routes. Ils ont participé à l'arpentage des routes inter-villages et inter-quartiers dans le village de Souka.



Pour les élèves recrutés en 2019 (promotion 2019), après une présentation détaillée du matériel utilisé dans l'aménagement bocager, les élèves ont été formés sur l'utilisation du théodolite, l'appareil viseur et le laser. Ils ont appris également les calculs de périmètres, de surfaces et de volumes. Ils ont eu une formation sur l'alignement de piquets, la lecture et l'orientation de plans, la notion de routes et la plantation d'arbres de délimitation des routes.



Outre les formations, les élèves ont participé aux travaux d'entretien des communs des périmètres bocagers (nettoyage des pare-feu et défrichages des chemins internes). Ils ont participé à l'aménagement d'un jardin à l'école primaire de Kouila. Ils ont participé également aux reboisements des arbres morts de la haie mixte du périmètre de Konkoos-raog et de la ferme de Lindi.

Élevage

La divagation des animaux est l'une des causes de la dégradation des terres de culture. Dans les périmètres bocagers, l'élevage fait partie intégrante du système de production ; mais il est fait de manière raisonnée afin de mieux protéger les aménagements réalisés et afin surtout de contribuer à fournir des substances pour la fertilisation des sols (litière pour le compostage et le pâturage des jachères). A l'École du Bocage, les élèves sont formés à ces techniques de gestion rationnelle des troupeaux de bovins dans les périmètres bocagers.



Nous avons donc appris aux élèves les techniques du pâturage à la clôture électrique. Ils ont appris l'installation et l'utilisation de la clôture électrique en saison des pluies et en saison sèche. Ils ont appris les règles



d'hygiène dans un parc, et les soins primaires des bovins. Pour l'alimentation du bétail, ils ont appris, la fauche et la conservation du foin (mise en bottes avec la botteuse manuelle) et

également à travers la réalisation motorisée de ballots de paille avec la presse à balle ronde. Ils ont appris aussi la préparation de la paille au son mouillé. En plus de ces formations, ils ont reçu une formation sur la gestion des prairies par la plantation d'herbes fourragères. Ils ont été formés sur le compostage passif à l'aide de la litière des parcs à bovins.



Animation

Les élèves ont été initiés à l'organisation d'une réunion d'échange avec les producteurs. Ils ont participé à la formation des paysans sur le zaï amélioré (technique de creusage et amendement des trous). Avec les animateurs de la FPG, ils ont participé aux prélèvements et aux pesées de rendement des champs des producteurs et aussi de leurs propres champs. Ils ont participé aux travaux de réparation des clôtures abimées des périmètres bocagers et de la clôture de



la ferme pilote de Guiè. Ils ont été formés et ont participé aux enquêtes d'excellence dans les périmètres bocagers.

Champ expérimentaux,

Nous avons appris aux élèves, le rôle des champs expérimentaux ; les différents types d'agriculture en milieu sahélien et leurs conséquences ; l'importance de



l'agroécologie qui est adopté par l'AZN. En ce qui concerne la préparation des champs et la conduite des cultures, les élèves ont reçus des formations sur le nettoyage des champs, la technique du zaï amélioré, la rotation culturale et l'entretien des cultures par le sarclage localisé et l'utilisation du rouleau FACA manuel et motorisé. Le sarclage

localisé est une technique qui permet de débarrasser la culture en développement, des adventices en concurrence près des poquets. Quant au rouleau FACA, c'est un engin en expérimentation qui sert à coucher l'herbe dans les interlignes. Cette couche d'herbe



servira de paillage ou d'engrais vert. Les élèves ont appris également la réalisation d'un carré de rendement et la pesée de la production. Ils ont été initiés à l'agroforesterie avec la plantation d'arbres d'axe de champs et leurs utilités.

Atelier :

L'atelier est une section de la coordination de l'AZN, chargée des travaux de mécanique, de menuiserie, de soudure, d'électricité et de plomberie. Après la présentation du matériel, les élèves ont été formés dans un premier temps sur l'utilisation du matériel et les mesures de sécurité.



mécanique, de menuiserie, de soudure, d'électricité et de plomberie. Après la présentation du matériel, les élèves ont été formés dans un premier temps sur l'utilisation du matériel et les mesures de sécurité.

Par la suite, **en plomberie**, les élèves de la promotion 2018 ont été formés et ont mis en pratique des travaux d'adduction d'eau (la conception d'un système de canaux,

travaux de raccordement, et d'étanchéité) au niveau du logement du directeur du CFAR. Ils ont participé aux réparations d'un forage au sein de l'AZN et d'un autre dans le village de Guiè. **En électricité** les élèves ont



été formés sur les différents montages et ont réalisé en exercice un montage en série et en parallèle dans le système solaire et de bâtiment. **En soudure** ils ont participé à la confection de support de ruches

et aux soudures des tubes rectangulaires pour la construction d'un hangar au niveau de CSPS de Guiè. **En menuiserie**, la formation a concerné la confection de meubles simples, ils ont confectionnés des tables, des bancs et des étagères. **En mécanique** ils ont participé aux réparations des engins du personnel et d'un groupe électrogène



Maçonnerie,



Ils ont été formés sur le dosage de ciment. Ils ont été initiés au calcul de devis, à la lecture et au dessin de plans (diagonale et périmètre). Ils ont participé aux différents travaux de

construction de l'AZN dont la construction des latrines du collège de Guiè et la construction du mur du CAED. Ils ont participé à la construction des latrines et le hangar du CSPS de Guiè.



Équipement agricole,

Après une présentation détaillée de la mécanisation agricole, ils ont appris les mesures de sécurité et l'utilisation du matériel. Ils ont participé à la fauche de la paille et la mise en ballots à l'aide de la presse à balle ronde.



Entretien du Bocage,

Les jeunes ont été formés dans cette section sur l'entretien des haies vives et des arbres de routes. Ils ont été



formés sur les mesures de sécurité, l'utilisation et l'entretien de la tronçonneuse. Ils ont été formés et ont participé à la taille des haies vives dans le périmètre bocager de Tankouri/Guè et



des jardins pluviaux dans le village de Guè. Ils ont également participé au remplacement des arbres de la route AZN-D57 et des routes ralliant les

villages membres de l'AZN. Ils ont participé à la taille de la haie-mixte du périmètre bocager de Guè/Zemstaaba. Ils ont participé aux tronçonnages d'arbustes par la préparation de la litière dans le parc à bovins.

Cours théoriques

Les cours théoriques sont adaptés au besoin de connaissances de base pour la compréhension de certains modules de la formation pratique. Ils ont reçu des cours appliqués en français, en mathématiques, en Physique Chimie et en SVT.





Ils ont également reçu un cours théorique en aménagement bocager en se basant sur un manuel technique. Ce manuel technique comporte toutes les étapes de l'aménagement d'un périmètre bocager. Ainsi, les élèves apprennent déjà les principes de base de l'étude, le choix d'un site de futur périmètre bocager, les aménagements à réaliser et leur entretien.

II- ACTIVITES SOCIO-EDUCATIVES

En plus de la formation technique, nous préparons les jeunes à la vie sociale et communautaire. C'est ainsi qu'après chaque recrutement nous rendons visite aux autorités coutumières et religieuses du village de Guiè pour présenter les nouveaux élèves mais aussi recevoir leurs bénédictions comme il est de coutume dans notre société. Cette année les élèves de la promotion 2018 ont participé aux assemblées villageoises du conseil villageois de développement de Guiè.

Aussi, des randonnées pédestres ont été effectuées dans les villages de Guiè où nous avons visité un verger et l'élevage d'un paysan modèle. Nous nous sommes rendus dans un village voisin (Manessa) où à travers des animations théâtrales nous avons présenté le centre et ses objectifs de formation. Il s'agit notamment de



protection et la préservation de l'environnement par les bonnes pratiques agricoles. Ils ont partagé leurs connaissances sur les dangers des plastiques et les feux de brousses. A cette occasion, des activités de nettoyage ont été effectuées autour du centre de santé.

En 2019, nous n'avons malheureusement pas pu effectuer la randonnée cycliste de découverte des communes voisines.

Les élèves ont également reçu par un spécialiste, une formation sur la sexualité intitulée « aimer sans regret ». Cette formation avait pour but de permettre aux jeunes de mieux connaître et comprendre leur corps, de développer une vie affective et harmonieuse et aussi d'éviter des surprises désagréables qui pourraient empêcher le cours normal de leur formation.

IV- VIE DU CENTRE

La formation s'effectue en régime internat pour les deux premières années de formation, et est guidée par le règlement intérieur en vigueur.

Des sanctions sont prévues en cas de non-respect du règlement intérieur, allant d'un avertissement qui peut être verbal, aux sanctions par des travaux d'intérêt général. En cas de faute grave, l'apprenti est renvoyé dans sa famille pour deux semaines de réflexion. Certains articles de notre règlement prévoient également des sanctions pour les encadreurs en cas de faute envers les apprentis.

Pour le suivi des apprentis à l'internat nous nous sommes organisés en équipes : une équipe de direction dont 5 surveillants composés de deux surveillantes pour les filles et deux surveillants pour les garçons et le tout coiffé par le surveillant général du centre. Pendant les nuits, les surveillants dorment avec les apprentis en se remplaçant par semaine. Cela nous permet de trouver des solutions en cas de souci de santé ou de problème la nuit.

Il existe une équipe éducative composée de l'équipe de direction et des formateurs sur le terrain. Cette équipe se réunit au moins une fois dans le mois pour faire le bilan de l'évolution de la formation mais aussi pour prendre des initiatives pour une amélioration de la vie sociale et éducative des élèves.



Restauration :

Les jours ouvrables les apprentis mangent à la cuisine centrale au sein de l'AZN. Pendant le week-end, répartis en groupes de trois ou quatre, ils font eux-mêmes la cuisine et cela sans aucune distinction de sexe. Deux apprentis sont désignés pour la gestion des vivres ; nous faisons le suivi par une fiche de quantification.

Santé :

Les apprentis malades sont admis au CSPS de Guiè situé au sein de l'AZN. En cas de grave maladie nous les évacuons dans les structures sanitaires de Ziniaré ou de Ouagadougou pour des soins plus poussés. Des jeunes arrivent souvent au centre avec des maladies chroniques, qui se révèlent plus tard et que nous prenons en charge.

L'emploi du temps type est élaboré ainsi :

Horaires	Activités
7h-10h	Cours pratiques
10h-10h30	Pause déjeuner
11h30-15h	Cours pratiques
15h-16h	Pause
16h-17h30	Cours théoriques
17h30-18h30	Pause détente sport et autres activités ludiques
19h-19h30	Diner
19h30h-21h30	Révisions cours théoriques
22h-06h	Temps de sommeil

V- STAGES

Après deux ans de formation à l'internat, les apprentis partent dans d'autres fermes pilotes pour leur stage professionnel de 9 mois et comptant pour la troisième année de formation. Nous faisons un suivi de près en effectuant des déplacements sur place dans les dites fermes où nous échangeons avec les apprentis et leurs maîtres de stage. Le suivi à distance se fait en permanence par des échanges téléphoniques et par messages électroniques.



VI- SUIVIS POST FORMATION DES JEUNES

Après l'obtention de l'attestation de succès marquant la fin de la formation, nous aidons les lauréats à l'insertion socioprofessionnelle. En effet la sortie de promotion coïncide avec la fête de la ruralité (*Ruralies*) et nous invitons des recruteurs à venir sur place pour présenter leurs projets aux jeunes. Ceux-ci peuvent donc s'engager en toute liberté avec les fermes pilotes ou avec des promoteurs privés. Nous assurons un suivi de l'insertion des jeunes dans leur première expérience professionnelle par le maintien de la relation avec le jeune et avec son employeur et au besoin nous intervenons surtout pendant la phase d'adaptation.

VII- Perspectives :

La troisième année de formation (stage dans d'autres fermes), les élèves étant en externat, nous rencontrons parfois des difficultés de comportement. Pour cela, un règlement de stage sera élaboré à partir de 2020 et cela chaque année pour encadrer le stage dans les fermes d'accueil.

L'un des objectifs étant de permettre aux jeunes de vivre dignement en campagne nous comptons désormais développer le secteur de l'artisanat rural qui fait déjà partie du programme de notre formation.

VIII- REMERCIEMENTS

L'école du bocage traduit ici toute sa reconnaissance envers les bonnes volontés qui ne ménagent aucun effort pour nous soutenir dans la réalisation de nos activités. Elle se garde de citer des noms de peur d'en oublier.

Une mention spéciale à toute l'équipe éducative, aux techniciens de la FPG et à tout le personnel de l'AZN qui interviennent directement ou indirectement dans le suivi et l'éducation des jeunes.

Le bilan financier de l'École du Bocage est intégré à celui de la Ferme pilote de Guiè qui est publié dans son rapport annuel 2019. Mais nous voulons saluer ici les partenaires spécifiques de l'École du Bocage : TERRE VERTE, MAS Burkina, le Service d'Entraide et de Liaison, l'Agence Suédoise de Développement International, Paysans Solidaires et la Fondation Lumino, LACIM (Seine et Loing) et Colomiers Jumelage et Soutien.

Conclusion

Nous terminons 2019 avec une note de satisfaction tant au niveau du succès de nos élèves en fin de formation que des formations dispensées et des résultats pratiques produits. Le rendement de 2,85 t/ha obtenu par élève de la promotion 2018 dans leur champ expérimental de sorgho est une preuve pour nous que les enseignements ont été bien assimilés. Ces dernières années, des efforts sont faits pour une transition agroécologique car nous sommes tous conscients de sa nécessité pour la gestion durable des terres agricoles. Le bocage sahélien s'inscrit dans cette dynamique et nous formons les jeunes dans ce sens à savoir le développement d'un système intégré culture-élevage-agroforesterie de manière raisonnée.

